



Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique obtient de la Banque Mondiale la restructuration du programme WARCIP-Togo

Lomé, le 30 novembre 2017- Le programme West African Regional Communications Infrastructure Program (WARCIP-TOGO) porté par le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique et financé à hauteur de 30 millions de dollars US par la Banque Mondiale vient de franchir un nouveau cap dans sa mise en œuvre.

En effet, après la première phase qui a permis de réaliser les études économiques, environnementales et techniques, et d'évaluer les coûts des différents volets du projet, une mission de revue à mi-parcours a été réalisée. Cette mission qui s'est tenue du 06 au 21 septembre 2016 a recommandé une structuration du projet qui permettra de s'assurer qu'à la clôture du projet, les objectifs de développement conformément à l'accord de financement soient atteints.

Cette restructuration porte sur cinq points à savoir : **1)** la réallocation des catégories de financement des composantes, **2)** la reformulation de certains indicateurs, **3)** l'inscription de nouvelles activités, **4)** l'assouplissement des conditions de décaissement et **5)** la prorogation de l'échéance de mise en œuvre du projet au 31 mai 2020.

Le premier point réorganise les investissements en orientant plus d'investissement dans les infrastructures que dans l'acquisition de la bande passante. Le second point portant sur les indicateurs permettra de mieux faire le suivi dans l'exécution du projet et d'évaluer son impact à la clôture. Le troisième point introduit de nouvelles activités dans l'exécution du projet à l'instar du financement des instruments de mesures de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) et de l'Agence nationale du spectre des radiofréquences (ANSR) ou encore du déploiement du Système d'Information Géographiques (SIG) dont s'est doté le Ministère dans le cadre du projet d'Aménagement Numérique du Territoire. L'avant dernier point qui concerne le décaissement vise à rendre flexible les conditions d'accès aux fonds devant servir à payer les prestataires et enfin le cinquième point prolonge la fin du projet prévue pour l'an 2018 au 31 mai 2020.

Cet ensemble de mesures va permettre au Togo d'accélérer la construction de son centre d'hébergement neutre (Carrier Hôtel) pour héberger localement les serveurs des opérateurs de Télécommunications du pays et d'accéder dans les meilleurs délais à la bande passante internationale. Deux objectifs majeurs du projet WARCIP-TOGO qui permettront d'améliorer la connectivité et de diminuer les coûts des services de télécommunications (Internet, Appels, Sms...) au Togo.

Dans cette optique, le Gouvernement Togolais par le biais du Ministère de l'Économie et des Finances a introduit le 24 janvier 2017, une demande de restructuration du Projet auprès de la Banque Mondiale. Demande à laquelle l'institution financière a répondu favorablement le 22 novembre 2017, actant ainsi le début de la structuration.

Le projet WARCIP-TOGO entame une nouvelle étape de sa mise en œuvre qui sera marqué dans les prochains mois par le lancement de l'appel d'offre international pour la construction d'un centre d'hébergement neutre (Carrier Hôtel), le lancement d'un appel d'offre international en mode PPP pour la sélection d'un gestionnaire privé pour le Carrier Hôtel et le lancement d'un appel d'offre pour l'achat de la bande passante internationale.

Lancé en 2013 au Togo, le Programme WARCIP a été initié par la Banque Mondiale pour améliorer la connectivité et les télécommunications en Afrique de l'Ouest par la construction de nouvelles infrastructures tout en mettant à jour le cadre réglementaire des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il se décompose en plusieurs projets dans plusieurs pays de la sous-région Ouest-Africaine comme le Bénin, le Burkina-Faso, la Gambie, la Guinée Conakry, la Mauritanie, le Togo...

Contact presse : presse@numerique.gouv.tg

Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina LAWSON occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.